

# 40<sup>e</sup>

## ANNIVERSAIRE DE L' ACADEMIE DU MORVAN



**Q**uestions à Madame  
**Marie-Aimée Latournerie,**  
présidente de l'Académie  
du Morvan

**Vents du Morvan :** L'Académie du Morvan fête son 40<sup>e</sup> anniversaire cette année. C'est un bel âge pour une association qui n'a pourtant rien d'une belle endormie. Au contraire, vous souhaitez l'inscrire dans le présent du Morvan. De quelle manière ?

**Marie-Aimée Latournerie :** Vous avez raison de dire que je souhaite personnellement inscrire cette institution dans le présent du Morvan et je précise que ce souhait est largement partagé au sein de l'actuel conseil d'administration de quinze membres élu en 2004, qui se réunit quatre à cinq fois par an.

Comment parvenir à ce résultat ? Les voies sont en fait multiples et je me bornerai, à ce stade de notre entretien, à en mentionner une.

Nous avons renoué avec une démarche ancienne

de l'Académie, celle d'entretiens ouverts au public sur des sujets d'actualité intéressant le Morvan, dont nous publions le compte-rendu.

Ainsi, en septembre 2005, nous avons organisé à Château-Chinon deux tables rondes sur le thème "Les Néerlandais dans le Morvan", auxquelles ont participé d'un côté Néerlandais, soit venus en villégiature ou en retraite, soit ayant transférés leur activité professionnelle ou ayant un projet d'investissement dans le Morvan et de l'autre, élus locaux ou professionnels du Morvan directement en contact avec cette population. Les échanges, animés et cordiaux, se sont poursuivis autour d'un verre, à l'invitation de madame la sous-préfète de Château-Chinon. La brochure qui en a repris la substance offre une base documentaire aux autorités publiques sur le territoire du Morvan et sa diffusion a été à l'origine d'une émission de France 3 Bourgogne sur le même thème. Elle a en outre été traduite en hollandais et diffusée sur Internet grâce à un site mis en place par un réseau de Néerlandais ayant des attaches avec le Morvan.

En septembre 2006, c'est à la Maison du Parc à Saint-Brisson que nous avons organisé un après-midi de réflexion et débat sur le thème "Entreprendre dans le Morvan". Préparé par des entretiens avec un échantillon d'une quinzaine d'entrepreneurs, ce débat sur les handicaps et les atouts du Morvan pour des PME avec un dialogue nourri par des expériences concrètes de parcours individuels, à, là encore, donné lieu à une brochure à la disposition du public.

Pour marquer son quarantième anniversaire, le 8 septembre 2007, l'Académie proposera au public, à Château-Chinon, un échange de vues sur "l'évolution économique et sociale du Morvan depuis quarante ans, révélée par l'évolution de son paysage", suivi d'un exposé de René-Pierre Signé, sénateur-maire de Château-Chinon et membre d'honneur de l'Académie du Morvan sur "François Mitterrand et le Morvan".

**VdM** : Dès sa création, l'Académie ne s'est pas définie comme une société savante ordinaire. L'un de ses fondateurs, François Mitterrand, a même écrit qu'il ne voulait pas "de césure entre cette Académie et le peuple du Morvan". Est-ce possible d'être à la fois rigoureux, scientifiques, tout en restant proche des gens et du grand public ?

**M. A. Latournerie** : Je préciserai d'abord pour les lecteurs de "Vents du Morvan" que si François Mitterrand, alors député-maire de Château-Chinon, a été en 1967, avec Joseph Pasquet et Henri Perruchot, homme de lettres, l'un des trois membres fondateurs de l'Académie du Morvan, c'est Joseph Pasquet, appartenant à une vieille famille de Château-Chinon, ancien secrétaire de l'Union régionaliste du Morvan et Président du syndicat intercommunal du haut-Morvan qui en a conçu l'architecture ambitieuse et en a été le premier et fort dynamique chancelier.

En effet, la structure de l'Académie a été copiée sur celle des cinq Académies qui, au niveau national, composent l'Institut de France. Nos statuts prévoient donc un maximum de soixante membres titulaires et les catégories d'une part des membres d'honneur ayant rendu des services éminents à l'Académie et, d'autre part, des membres correspondants, sans limite de nombre, intéressés par les activités culturelles de l'Académie et parmi lesquels sont en principe choisis, sur proposition du conseil d'administration et ratification par l'assemblée générale, les membres titulaires, seuls détenteurs du droit de vote.

La phrase de François Mitterrand que vous citez ne fait que reprendre le thème général de la déclaration "Ce que veut être l'Académie du Morvan" qui figure en tête de son premier annuaire. "Augmenter le prestige du Morvan par sa composition même,

représentant toutes les opinions, toutes les classes, toutes les activités ; inventorier et utiliser toutes les ressources spirituelles, intellectuelles, artistiques et économiques, étudier et vulgariser avec la collaboration de tous les groupements existants...", bref ne pas être "une société ésotérique de savants enfermés dans une tour d'ivoire mais une force vive destinée à l'action" dans le sens de "l'union de tous les morvandiaux et l'unité du Morvan".

Nous nous efforçons à la rigueur scientifique dans les ouvrages et bulletins que nous publions. Cela ne nous empêche pas de répondre aux demandes d'informations et de rechercher le dialogue, notamment à l'occasion des nombreuses fêtes du livre ou manifestations culturelles où nous tenons un stand. Ainsi au cours de l'année 2006 successivement à Autun, Anost, Château-Chinon, Saint-André-en-Morvan, Corbigny, Nevers...

Un exemple concret : le collège de Château-Chinon a pris contact il y a quelques semaines avec l'Académie, en vue de l'organisation d'une activité pour des élèves internes de sixième et de cinquième. Il a été proposé aux conseillers pédagogiques de leur faire relever les noms des rues d'un quartier de Château-Chinon, puis de venir à la bibliothèque de l'Académie faire une petite recherche sur l'origine de ces noms. Cela a été l'occasion d'évoquer Vauban, ingénieur morvandiau du Roi Soleil...

**VdM** : En quarante ans d'activités l'Académie peut faire état d'un bilan considérable. Quels en sont les grands axes ?

**M. A. Latournerie** : A titre préliminaire, une remarque : trois ans après la constitution de l'Académie du Morvan sous forme d'association à but non lucratif, a été créée l'institution publique qu'est le Parc naturel régional du Morvan.

On ne peut s'empêcher de penser que la première a probablement été une sorte de laboratoire intellectuel de la seconde, puisqu'elle visait déjà à maintenir au Morvan son unité spirituelle, à en protéger l'écologie, à en préserver les caractères distinctifs et à en promouvoir l'expansion.

De façon plus continue, le bilan de l'Académie est à rechercher dans deux directions.

Sur le plan interne des liens entre ses membres, que permettent la pratique des deux sorties annuelles, le repas convivial après l'assemblée générale, des rapports d'estime et d'amitié se nouent et contribuent à enrichir la vie sociale dans le Morvan, au moins pour ceux des adhérents qui y trouvent un intérêt et le souhaitent.

Sur le plan externe, des contacts avec le public, grâce aux permanences régulières dans le local de l'Académie à Château-Chinon qui permettent l'accès au fonds de bibliothèque, grâce au site Internet de l'Académie, grâce aux conférences publiques de tel ou tel de ses membres, grâce aux débats qu'elle a organisés ou aux diverses manifestations auxquelles elle participe, l'Académie a un bilan plus qu'honorable, si on prend en compte le fait que toutes ses activités reposent exclusivement sur le bénévolat de ses membres et notamment de son conseil d'administration.

Cependant le plus remarquable me paraît être d'avoir réussi, depuis quarante ans, à instaurer et faire évoluer une activité éditoriale régulière. L'Académie a publié des ouvrages substantiels, d'auteurs qui, comme Claude Régnier ou Marcel Vigreux pour n'en citer que deux, ont apporté beaucoup à la connaissance du Morvan.

Elle a aussi, avec la collection des bulletins de l'Académie, ouvert des perspectives concrètes de publication à de jeunes chercheurs et à ceux de ses membres qui peuvent avoir le goût de traiter, en une centaine de pages et avec quelques illustrations, un sujet qui intéresse le Morvan.

**VdM** : Est-ce que l'Académie entretient des liens avec les associations similaires et le mouvement associatif en général ?

**M. A. Latournerie** : La réponse est oui et de trois façons. D'abord, l'Académie du Morvan adresse gratuitement ses bulletins, non seulement à des bibliothèques publiques mais à une trentaine d'associations culturelles et sociétés savantes sur le territoire bourguignon, voire au-delà, lesquelles, en échange, lui font le service de leurs publications.

Ensuite, il y a des rencontres avec d'autres associations, notamment par l'intermédiaire de l'association bourguignonne des sociétés savantes ou, au niveau national, sur l'initiative d'une structure fort ancienne qui peut apporter une aide technique aux sociétés savantes. Il y a aussi des partenariats avec d'autres associations morvandelles sur des projets précis, comme ces deux dernières années, avec l'APEREM sur les rencontres transdisciplinaires de Saint-Léger-sous-Beuvray.

Enfin, sous l'impulsion du Parc naturel régional du Morvan, l'Académie du Morvan en tant qu'association et certains de ses membres à titre personnel sont amenés à s'investir dans des opérations ou des structures qui font appel au mouvement associatif, qu'il s'agisse de l'organisation

en Bourgogne des manifestations commémorant le tricentenaire de la mort de Vauban, de la création d'une nouvelle maison à thème sur les nourrices à Alligny-en-Morvan, de la participation au conseil scientifique du Parc ou de la voix consultative au syndicat mixte du Parc, récemment donnée à la présidente de l'Académie du Morvan au titre de la représentation des associations culturelles existant en Morvan.

J'indiquerai seulement que même si elle comprend aujourd'hui au total un peu plus de deux cents membres titulaires ou correspondants ayant une attache avec un des quatre départements bourguignons et en fait en majorité avec la Nièvre, l'Académie du Morvan n'agit en réalité que grâce à une petite équipe de bénévoles et doit donc veiller à ne pas trop se disperser.

**VdM** : Est-ce que la culture, la connaissance peuvent jouer un rôle dans la vie économique et sociale du Morvan ? Comment ?

**M. A. Latournerie** : Pour faire bref, je dirai que les savoirs, les savoir-faire, la curiosité intellectuelle et le goût du dialogue jouent à l'évidence un rôle dans un développement économique raisonné et dans la qualité de la vie sociale. Il appartient aux institutions culturelles, notamment privées, comme l'Académie du Morvan d'en prendre conscience et de contribuer à cette diffusion de la connaissance.

**VdM** : A l'échelle de la région Bourgogne, comment voyez-vous l'avenir du Morvan ?

**M. A. Latournerie** : Permettez-moi de répondre, en apparence, par une boutade. Le Morvan est le cœur géographique de la région Bourgogne et donc le lieu



■ Joseph Pasquet,  
Fondateur de l'Académie  
du Morvan

où doivent nécessairement construire ensemble, dans le domaine économique comme dans le domaine social et culturel les forces des quatre départements bourguignons, parce que ce massif pourvoit en eau, en bois et en capacités humaines. Bien au-delà de la Bourgogne.

**VdM :** Quelles sont les principales difficultés rencontrées par l'Académie ?

**M. A. Latournerie :** La difficulté fondamentale de l'Académie est de faire vivre sur la durée, en maintenant son indépendance financière, une institution privée de ce type dans le milieu essentiellement rural qu'est le massif du Morvan.

Traditionnellement en effet les académies provinciales et autres sociétés savantes s'appuient sur une population urbaine à la fois importante et concentrée, ce qui facilite tant la fidélité de leurs adhérents et le recrutement de nouveaux membres que la rentrée des cotisations et la tenue des réunions internes ou ouvertes au public. Or l'Académie du Morvan, si elle a son siège à Château-Chinon, ville qui l'héberge gratuitement, a vocation à rayonner sur la partie morvandelle des quatre départements bourguignons.

L'activité éditoriale soutenue de l'Académie - au rythme actuel de deux bulletins d'une centaine de pages par an - est réalisée avec un budget alimenté par les cotisations de ses membres et les ventes de ses publications et seulement pour moins de 5 % par des subventions publiques. C'est sans doute là un signe de vitalité et d'indépendance qu'il faut s'efforcer de maintenir.

**VdM :** Quels sont vos projets à court et moyen terme ?

**M. A. Latournerie :** A court terme, c'est la réussite des prochains entretiens publics de l'Académie, le 8 septembre 2007 au matin à Château-Chinon sur le thème général "De quarante ans de l'Académie à quarante ans d'histoire du Morvan".

A moyen terme, je souhaite personnellement que ce thème, qui ne sera sûrement pas épuisé en 2007, soit repris en 2008, voire 2009, car il me paraît utile de rassembler des matériaux et aussi des visions différentes, de l'histoire contemporaine du Morvan, fort riche dans différents domaines.

Je n'en dirai pas plus aujourd'hui, car j'attache personnellement beaucoup d'importance à la démocratie associative et le mandat de l'actuel conseil d'administration s'achève statutairement lors de notre prochaine assemblée générale le 8 juillet 2007. Je suis néanmoins convaincue que Vauban, que la Bourgogne fête particulièrement cette année et sous le patronage duquel les fondateurs de l'Académie l'ont placée, nous inspirera persévérance, curiosité, jugement et audace...

## LES SORTIES DE L'ACADÉMIE DU MORVAN

par Ginette Picard

Les membres de l'Académie ont tous ou presque une attache dans le Morvan, mais beaucoup habitent hors de la région. Aussi, avec l'Assemblée générale et les colloques, les sorties culturelles sont, outre le moyen d'enrichir ses connaissances, des occasions de se rencontrer pour un moment de convivialité.



■ Sortie culturelle de l'Académie le 2 juin 2007

Elles sont proposées et organisées sur une journée, par plusieurs de ses membres auxquelles elles sont réservées. C'est le plus souvent un peu d'histoire qui est évoquée : la cité monastique de Charité-sur-Loire, le bourg médiéval de Brancion ou la visite d'un château (Tanlay, Ancy-le-Franc). Ce peut être un thème développé, comme celui de l'eau dans la vallée de la Vanne, réservoir d'eau potable vers Paris ou celui de la pierre : la carrière souterraine d'Aubigny et le château-fort en construction de Guédelon.

Les déplacements en car se préparent à partir de son siège. Départ de Château-Chinon, passage à Autun ou Saulieu, suivant la destination. Après s'être intéressé plus particulièrement au Morvan : Autun, Nevers... Il a fallu s'éloigner vers ses marges et les villes voisines : Avallon, Dijon, Moulins et même beaucoup plus loin : Vaux-le-Vicomte et par une belle journée de septembre, Versailles et les grandes eaux musicales de ses jardins.

Ces visites sont encadrées par des guides compétents, souvent des étudiants bien formés. Le déjeuner est un moment agréable dans un cadre bien choisi, devant une assiette "gourmande" où les discussions sérieuses et frivoles vont bon train. Ce sont toujours des souvenirs merveilleux d'une journée appréciée et même si le Bureau a des projets en préparation, toutes les bonnes idées sont les bienvenues.

## LES PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DU MORVAN

par Claude Péquino

Depuis sa fondation en 1967, l'Académie a publié une soixantaine de bulletins, au rythme de deux par an, sur des sujets variés qui intéressent généralement le Morvan. L'histoire est privilégiée : la seigneurie de Château-Chinon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le Morvan gaulois et gallo-romain ; mais aussi des faits de société : les nourrices morvandelles ; des biographies : Guillaume Tollet (évêque constitutionnel), Claude Régnier, Lucien Olivier, Vauban. Le dernier numéro concerne une communauté paysanne avant la Révolution : les Panné-Garreau de Préporché.



Le prochain aura pour sujet les peintres du Morvan. Chaque bulletin comporte 80 à 100 pages, quelquefois un peu plus avec des illustrations en noir et blanc et en couleurs. On peut se les procurer en passant commande au siège de l'Académie ou en les achetant dans quelques librairies de la région. L'Académie a publié également des ouvrages plus importants, fruits de recherches universitaires, comme "Paysans et notables du Morvan au XIX<sup>e</sup> siècle" de Marcel Vigreux ou "Les mentalités religieuses du Morvan au XIX<sup>e</sup> siècle". De Liliane Pinard. Les auteurs sont presque toujours des académiciens, mais ce n'est pas nécessaire pour proposer un texte.

## LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DU MORVAN

par Christian Bouchoux

Sinon, le détour, elle mérite le voyage, de par la richesse de son contenu patrimonial et pourtant elle est peu connue.

Voulue dès la création de l'Académie du Morvan en 1967, elle ne s'est pas concrétisée qu'après 1988, avec l'acquisition du très riche fonds ancien de Joseph Pasquet, co-fondateur et ancien chancelier de l'Académie. La bibliothèque vit actuellement au

centre culturel Condorcet, place Gudin à Château-Chinon et s'ouvre au public tous les mercredis matins de 10h à 12h, les premiers mercredis de chaque mois de 14h à 17h et sur rendez-vous. Elle est à la tête de plus de 1600 ouvrages concernant, dans ses différents aspects, le territoire morvandiau et au-delà, une partie de l'horizon bourguignon et nivernais, avec ses résonances locales et dispose d'un très riche fonds de périodiques (environ 90 publications locales et régionales), sans compter une réserve d'archives inédites.

Ces fonds sont évidemment en constante évolution, selon une politique d'abonnements, d'échanges, de dons, de legs et bien sûr d'achats.

Une indexation informatique simplifiée est actuellement en cours et devrait, à terme, pouvoir constituer un catalogue visible sur le site Internet de l'Académie.

## LA PAGE DE L'ACADÉMIE

par Henri Gautherin

Tous les deux mois, le "Journal du Centre" ouvre ses colonnes à notre association. Une page entière (la page de l'Académie du Morvan) lui est alors réservée et tous nos membres reçoivent le journal à cette occasion. Cette page accueille des articles fort variés. Si l'histoire, le patrimoine culturel et le patrimoine naturel de notre région sont des thèmes souvent abordés, la vie de l'Académie est régulièrement évoquée dans les comptes-rendus de nos sorties, la présentation de nos publications... Ajoutons des analyses d'ouvrages consacrés au Morvan, des souvenirs, de brèves biographies, un hommage parfois quand disparaît l'un de nos membres... Maintenir un lien entre nos membres, aussi ténu soit-il, tel pourrait être l'un des principaux objectifs de cette modeste publication.

## LE SITE DE L'ACADÉMIE

par Didier Verlynde

La consultation du site Internet de l'Académie du Morvan permet de découvrir et partager, le temps d'une consultation, les activités de l'association au travers de rubriques identifiées, telles que la "Bibliothèque", le "Bulletin", les "Publications"...

Chaque écrit de l'Académie est répertorié et présenté sous forme d'une fiche descriptive individuelle. Ainsi, le site offre la possibilité pour l'internaute de consulter et commander la publication de son choix, parmi les 63 bulletins et les 10 ouvrages publiés à ce jour sur des thèmes tous aussi différents que l'histoire, la culture, l'environnement, l'économie ou la géographie, mais qui tous ont pour cadre le Morvan. ■